

Simyra

nervosa F. Nach Speyer „Oberösterreich, bei Rottenegg selten.“

Demas

coryli L. 5. R. 7—9. Corylus, Salix, Tilia. Diesenleithen.

II. Acronyctidae.

Acronycta

leporina L. 5,6. R. 7—9. Alnus, Betula, Salix.

Pöstlingberg. Falter gerne am elektr. Licht.
aceris L. 5,6. R. 7—9. Aesculus. Nirgends selten.
megacephala F. 5,6. R. Populus, Salix. Pöstlingberg, Diesenleithen.

alni L. Im Juli 1899 fing Hr. Huemer am Schiltenberg 1 frisch. Falter.

tridens Schiff. 5,6. R. 7—9. Pirus, Prunus. Pöstlingberg, Freinberg, Freistadt.

psi L. 5,6. R. 7—10. Salix, Pirus, Hagen. St. Florian.

enspis Hb. 6. R. 8,9. Im August 1900 eine Raupe auf Alnus in der Diesenleithen

menyanthidis View. Nach Speyer „Oberösterreich, Wels selten.“

(Fortsetzung folgt.)

CONGRÈS INTERNATIONAL DES BIBLIOTHECAIRES.

(20—23 août 1900.)

Concours pour l'étude
des Insectes Ennemis des livres.

PROGRAMME.

Au cours du Congrès international des bibliothécaires, tenu à Paris les 20, 21, 22 et 23 août 1900, Mlle. Marie Pellechet¹, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale et membre du Congrès, a institué deux prix, l'un de 1,000 francs, l'autre de 500 francs, destinés à récompenser les deux meilleurs mémoires relatifs aux insectes qui détruisent les livres. Ces prix seront décernés sous le nom de prix Marie Pellechet.

Au cours du même Congrès, un second donateur, qui désire garder l'incognito, a fondé un prix unique de 1,000 francs à décerner à l'étude la plus sérieuse présentée sur le même sujet, mais dans laquelle

¹ Mlle. Marie Pellechet, fondatrice de ces prix, est décédée le 11 décembre 1900.

l'auteur se sera plus spécialement occupé des insectes qui s'attaquent aux reliures des volumes. Ce prix est dénommé Prix du Congrès des bibliothécaires.

La Commission d'organisation du Congrès des bibliothécaires, autorisée par les fondateurs, a arrêté, ainsi qu'il suit, les conditions du concours.

Art. 1. Prix Marie Pellechet. Un premier prix de 1,000 francs et un second prix de 500 francs seront décernés en 1902 aux deux meilleurs mémoires présentés sur ce sujet: *Étudier d'une façon scientifique les insectes ou vers qui s'attaquent aux livres, en déterminer les genres et les espèces; en décrire les modes de propagation, les mœurs, les ravages; mentionner les parasites qui vivent à leurs dépens; définir les matières dont il se nourrissent, celles qui les attirent, celles qui les font fuir ou les font périr; indiquer les meilleurs moyens à employer pour les détruire et les chasser quand il s'agit d'enrichir une bibliothèque, pour prévenir de leur invasion les bibliothèques encore indemnes.*

Art. 2. Prix du Congrès des Bibliothécaires. Un prix unique de 1,000 francs sera décerné, à la même époque et dans les mêmes conditions, à un autre mémoire sur le même sujet, mais avec cette différence, toutefois, que le mémoire qui pourra être récompensé par ce prix sera consacré à l'étude des insectes ou vers qui s'attaquent plus particulièrement à la reliure des livres.

Art. 3. Le jury, chargé d'examiner les mémoires et de décerner les prix, est formé du bureau de la Commission du Congrès des bibliothécaires, auquel sont adjoints des membres de la Commission et des zoologistes. — Les membres de jury sont: MM. D. Blanchet, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, *secrétaire du Congrès*; E.-L. Bouvier, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle; J. Couray du Parc, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, *trésorier du Congrès*; Leopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, *président du Congrès*; J. Deniker, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, *vice-président du Congrès*; P. Dorveaux, bibliothécaire de l'École supérieure de pharmacie de Paris; A. Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine; Alfred Giard, membre de l'Institut, ancien président de la Société entomologique de France; Jules Künckel d'Herculeis, assistant au Muséum d'histoire naturelle (chaire d'entomologie); Paul Marais, conservateur adjoint à la bibliothèque

Mazarine, *secrétaire du Congrès*; Paul Marchal, professeur de zoologie à l'Institut national agronomique; Henry Martin, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal, *secrétaire général du Congrès*; Charles Mortet, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, *secrétaire du Congrès*; Edmond Perrier, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle; Emile Picot, membre de l'Institut, *vice-président du Congrès*. — Le jury conserve, en outre, le droit de faire appel, s'il y a lieu, à tels spécialistes dont le concours lui semblerait utile.

Art. 4. Les mémoires pourront être rédigés, non seulement en français ou en latin, mais aussi en allemand, en anglais, en espagnol et en italien.

Art. 5. Les auteurs ne doivent pas se faire connaître avant la décision de jury; mais chaque manuscrit devra porter une épigraphe ou devise qui sera répétée sur un pli cacheté joint à l'ouvrage et contenant le nom de l'auteur.

Art. 6. Les mémoires devront être adressés, avant le 31 mai 1902, au secrétaire général du Congrès de bibliothécaires.

Art. 7. Si les mémoires présentés à la date du 31 mai 1902 ne semblent pas au jury d'un mérite suffisant pour obtenir les récompenses offertes, le concours sera prorogé jusqu'au 31 mai 1903. Si à cette date encore aucun mémoire digne d'être récompensé n'avait été présenté, le concours serait prorogé une seconde fois jusqu'au 31 mai 1904; mais les prix qui n'auraient pu être décernés après ces deux prorogations seraient définitivement retirés.

Art. 8. Les auteurs devront inscrire, en tête de leurs mémoires, les mots *Prix Marie Pellechet*, ou *Prix du Congrès des bibliothécaires*, suivant qu'ils auront en vue l'un ou l'autre de ces concours.

Art. 9. Il est bien entendu que le désir des donateurs n'est pas de faire attribuer une récompense aux personnes qui enverraient simplement des formules et recettes ou qui signaleraient des moyens empiriques généraux pour détruire les insectes ou les éloigner des livres.

Art. 10. Les manuscrits envoyés ne seront pas rendus.

Les mémoires, ainsi que les demandes de renseignements, doivent être adressés à M. Henry Martin, secrétaire général du Congrès des bibliothécaires, à la bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1, à Paris.

Notiz.

Von Herrn Speyer in Altona erbielt ich kürzlich ein interessantes, monströses *Saturnia pyri* ♂. Der linke Vorderflügel zeigt in Zelle IV einen bogenförmigen, bis an die Doppelwellenlinien reichenden Ausschnitt. Auf Ober- und Unterseite hat dieser Flügel zwei teilweise mit einander verschmolzene Augenflecken, in der Weise, dass sich an den normalen Augenfleck ein etwas kleinerer nach unten zu anheftet. Die schwarzen Innenräume der Flecken sind vollkommen von einander getrennt.

Carl Frings.

Briefkasten der Redaktion.

Herrn J. B. in D. Manuskript sehr angenehm.

Herrn B. S. in B. Dito mit Dank erhalten.

Herrn W. Z. in B. Ersuche Sie, das in Zukunft stets mit dem Inserat zu bemerken.

Anzeigen.

Unentbehrlich für jeden Käfersammler sind:

Schlüter's gedruckte Käfer-Etiketten, umfassend die Namen von 74 Familien und 2619 Arten Käfer Deutschlands, Oesterreichs und der Schweiz, nach Alex. Ban's Handbuch zusammengestellt und auf starkes Papier gedruckt. Preis brochirt Mk. 0,90. Gegen Einsendung von 1 Mk. deutsche Briefmarken franko unter Streifband von

Wilh. Schlüter,

Halle a. S., Naturwissenschaftl. Institut.

Dr. O. Staudinger & A. Bang-Haas, Blasewitz-Dresden

Wir bieten an in **Lepidopteren-Liste 44** (für 1901, 80 Seiten gross Oktav) ca. **15 000 Arten Schmetterlinge** aus allen Weltteilen, viele Seltenheiten dabei; **1300 präpar. Raupen**, lebende **Puppen**, Gerätschaften, Bücher. Ferner 150 enorm billige **Centurien und Loose**. Preis der Liste 1 Mk. (120 Heller.) — **Coleopteren-Liste 20** (116 Seiten gross Oktav) über **21 000 Arten**, davon 11 500 aus dem palaearkt. Fannengebiete und **73** sehr preiswerte **Ceturien**. Die Liste ist mit vollständigem **alphan. Gattungsregister** (4000 Genera) versehen. Preis 1,50 Mk. (180 Heller.) — **Liste V und VI** (84 S.) über europ. und exot. **Hymenopt.**, **Dipt.**, **Hemipt.**, **Neuropt.** und **Orthopteren**, ca. 8000 Arten und 50 sehr empfehlenswerte **Centurien**. Die Liste ist ebenfalls mit vollst. **alphan. Gattungsregister** versehen. Preis 1 Mk. (120 Heller.) — Herren, die in den letzten Jahren nicht von uns kauften, erhalten die Listen nur gegen **vorherige Einsendung** des Betrages (auch in conserndem Briefmarken höherer Werte), welchen Betrag wir jedoch bei Insektenbestellung von über 5 Mk. netto wieder vergüten. Die Listen eignen sich sehr gut als Sammlungskataloge. **Hoher Baarrabatt. Auswahlendungen bereitwilligst**

ZOBODAT - www.zobodat.at

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Societas entomologica](#)

Jahr/Year: 1901

Band/Volume: [16](#)

Autor(en)/Author(s): Anonymus

Artikel/Article: [Concours pour l'etude des Insectes Ennemis des livres. 68-69](#)